Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne (66 - mai 2026)

formation certifiante - enregistrée auprès de France Compétences - n° RS7135

OBJECTIFS

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Appréhender la rentabilité par activité et de manière globale, s'approprier les éléments d'un prévisionnel, comprendre les statuts et leurs conséquences. Analyser la faisabilité globale du projet.

CONTENU

JOUR 1 : Comprendre les différents outils de chiffrage dans leur globalité. Définir un système de production, ses composantes et les liens existants. Organiser son travail.
JOUR 2 : Savoir identifier les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux et leurs conséquences, élaborer des scénarios. Comprendre la TVA. Comprendre comment s'établit un plan de financement (investissements et ressources)
JOUR 3 : Savoir repérer les forces et faiblesses en termes d'investissement et de capacité financière. Savoir élaborer un plan de trésorerie prévisionnel. Evaluer le besoin en trésorerie.
JOUR 4 : Réaliser un compte de résultat et comprendre ses éléments constitutifs. Comprendre l'articulation entre plan de financement, trésorerie et compte de résultat.
JOUR 5 : Calculer des indicateurs de performance et de faisabilité. Présenter la stratégie globale de son projet et savoir évaluer sa cohérence au regard des objectifs fixés, ses forces, ses faiblesses. Définir son plan d'action. Bilan de la formation.

Pré-requis : aucun
Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction, puis évaluation certifiante à partir du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Remise d'un certificat de réalisation à la suite de la formation.
Taux de réussite à la certification : 78 % en 2025
Date d'actualisation : 31/03/2026

Merci d'apporter votre ordinateur ou de nous informer si vous aurez besoin d'un prêt

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Terres Vivantes

DURÉE : 5 jour(s)
DATE LIMITE : 21/05/2026

TARIFS

VIVEA	**Gratuit**

VIVEA pour les agriculteurs éligibles (dont PPP), Formation éligible CPF : Consommation 1085 € + adhésion à l'association (50 € conseillés)

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
theophile.thery.tv@gmail.com
Théophile Théry
Tel : 07.43.44.34.41
N° d'organisme de formation : 91340637024
Responsable de stage : Noémie Bouthier
terres.vivantes.66@gmail.com

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/06/2026	Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	
15/06/2026	Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	
08/06/2026	Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	

01/06/2026	Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	Anais Morin et/ou Théophile Théry et/ou Hervé Bessière, Ingénieurs Agronomes, formateurs-rices
28/05/2026	Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	

THÈMES

Création d\'activité / diversification | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

VIVEA | ADEC Occitanie | CPF | France Travail